



## PARC NATUREL MARIN DES GLORIEUSES

Conseil de gestion du 30 octobre 2018

Délibération PNMG\_2018\_09

### Adoption du relevé de décisions de la séance du 25 avril 2018

Le Conseil de gestion,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L334-3 à L334-5 et R334-31 à R334-35 ;

Vu le décret n° 2012-245 du 22 février 2012 portant création du Parc naturel marin des Glorieuses ;

Vu l'arrêté conjoint n° 2018-01 du 12 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil de gestion du Parc naturel marin des Glorieuses ;

Vu la délibération n°2016-24 du conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées du 6 juillet 2016 portant approbation du règlement intérieur du conseil de gestion du Parc naturel marin des Glorieuses,

Considérant que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer,

Délibère :

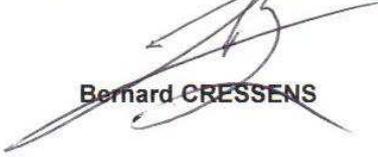
#### **Article 1 :**

Le projet de relevé de décisions de la séance du 25 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

#### **Article 2 :**

Cette délibération sera inscrite au recueil des actes administratifs de l'Agence française pour la biodiversité.

**Le Président du Conseil de gestion du  
Parc naturel marin des Glorieuses**

  
**Bernard CRESSENS**



## Parc naturel marin des Glorieuses

### Conseil de gestion du 25 avril 2018

#### *Relevé de décisions*

*approuvé le 30 octobre 2018*

#### *Accueil*

---

La séance est présidée par Bernard CRESSENS, qui invite les participants présents sur chaque site (Locaux du Parc à Iloni, Siège des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion, Antenne des TAAF à Paris), à se présenter.

Katia BALLORAIN, du Centre d'étude et de découverte des tortues marines de la Réunion, est invitée en tant qu'expert partenaire du Parc sur le projet COPRA.

Joanna KOLASINSKI, chargée des activités scientifiques, coopérations et Fonds européens de développement (FED), est invitée en tant qu'observatrice.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance.

#### *Approbation de l'ordre du jour*

---

L'ordre du jour a été transmis aux participants.

- ✓ Approbation du relevé de décisions de la séance précédente
- ✓ Approbation du rapport d'activités 2017
- ✓ Point d'information sur la mise en œuvre du projet COPRA
- ✓ Point d'information sur la surveillance aux Glorieuses
- ✓ Approbation du programme d'actions 2018
- ✓ Questions diverses

Le conseil de gestion approuve cet ordre du jour.

#### *Approbation du relevé de décisions de la séance précédente*

---

Le projet de relevé de décisions de la séance du 20 février 2018 a été transmis le 6 mars 2018 au président et aux commissaires du Gouvernement, qui n'ont pas émis d'observations.

En l'absence d'observations, le projet de relevé de décisions est soumis au vote.

### Approbation du rapport d'activités 2017

Cécile PERRON présente le rapport d'activité 2017.

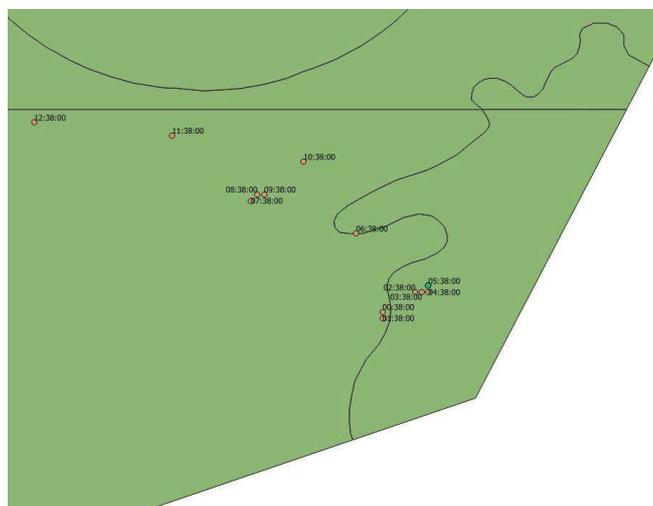
Le conseil de gestion propose d'accorder un délai supplémentaire aux éventuels contributeurs qui souhaiteraient insérer un encart dans le rapport d'activité. Les TAAF proposent d'en rédiger deux, sur l'interdiction des DCP et sur le développement du partenariat avec la société Ponant qui propose des croisières de luxe.

Une carte faisant apparaître des captures de thons en 2013 au niveau du banc de la Cordelière suscite des interrogations : le conseil de gestion demande qu'elle soit vérifiée<sup>1</sup>.

Les scientifiques souhaiteraient avoir accès aux photos des holothuries saisies dans le cadre des opérations de police, de façon à pouvoir identifier les espèces ciblées par les braconniers. La DMSOI va se renseigner sur la possibilité de communiquer ces photos à des fins scientifiques.

Les TAAF précisent que le projet Xème FED est prolongé d'un an et demi pour valoriser les résultats dans le cadre d'ateliers, qui aboutiront à des recommandations en termes de suivi et de gestion.

<sup>1</sup> L'IRD, qui a produit la carte, a apporté la réponse suivante suite à la réunion : « Cette calée a été déclarée par le BELOUVE le 27 mars 2013 à la position géographique de latitude 47.65 et de longitude -12.27. Je vous joins une carte avec le point de capture en bleu et les positions vms en orange. Avec les heures VMS, vous pourrez constater que le navire est parti du banc de la Cordelière en début de journée pour aller vers l'ouest. Il est certain que le patron a noté la position du début de la journée pour inscrire ensuite un coup de pêche sur la même ligne du livre de bord. C'est une situation classique. Nous allons corriger cette position. » La carte intégrée au rapport d'activité a été corrigée.



Le projet de rapport d'activité 2017 est soumis au vote.

---

**Le rapport d'activité 2017 du Parc naturel marin des Glorieuses est approuvé à l'unanimité sous réserve :**

Décision	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>D'insertion de deux encarts à rédiger par les TAAF, relatifs à l'interdiction des DCP et au développement du partenariat avec le Ponant</b></li><li>• <b>De vérification de la carte des captures de thons en 2013.</b></li></ul>	Délibération 2018_07
----------	--	----------------------

---

### ***Point d'information sur la mise en œuvre du projet COPRA***

---

Laure MONTCHAMP et Katia BALLORAIN présentent un point d'avancement du projet COPRA.

Les TAAF:

- précisent qu'une convention cadre entre l'AFB et les TAAF a été signée le 19 avril 2018. Celle-ci précise les modalités de communication sur les projets mis en œuvre dans le périmètre des TAAF.
- précisent que des ramassages de déchets sont effectués quotidiennement sur Grande Glorieuse et que ceux-ci sont évacués par big-bags 4 fois par an. L'examen de leur contenu permettrait d'avoir une vision précise des déchets échoués sur l'île.
- soulignent l'intérêt de la mutualisation des moyens, au regard des campagnes à mener en fin d'année sur les Glorieuses dans le cadre du consortium de recherche « Îles Éparses ».
- font part de leur disponibilité pour coopérer dans la suite de la mise en œuvre du projet.
- proposent de travailler sur une communication sur le projet dans le cadre de l'année des récifs coralliens.

Le conseil de gestion :

- souligne l'intérêt des caméras « embarquées » sur les animaux pour observer leurs comportements,
- souhaite une valorisation scientifique des images collectées (cf. dispositions relatives à la communication dans la convention AFB/TAAF),
- souhaite un partage des données, notamment dans le cadre du forum des aires marines protégées, du réseau herbier de l'IFRECOR et du prochain congrès international des herbiers marins à Singapour.

### ***Point d'information sur la surveillance aux Glorieuses***

---

Caroline BALLERINI présente les résultats de la dernière campagne de surveillance aux Glorieuses.

Le conseil de gestion :

- souligne l'importance de la coopération régionale dans la lutte contre la pêche illégale.
- déplore la présence d'ailerons de requins à bord de navires seychellois – même si les infractions ont été constatées dans la ZEE seychelloise - et espère que le Gouvernement seychellois, qui a signé l'accord de pêche avec l'Europe, sanctionnera les navires concernés.

La DMSOI précise que la COI a été informée de ces infractions et a participé au point presse au retour de la mission.

Un membre relate la vente à Mayotte de poissons récifaux qui seraient capturés en chasse sous-marine par les mêmes navires qui braconnent l'holothurie et appelle au renforcement de la vigilance sur ce point.

### *Approbation du programme d'actions 2018*

---

Cécile PERRON présente le programme d'actions 2018.

Mme le Préfet indique, au sujet du projet d'étude de faisabilité d'une mission sur le banc de la Cordelière, que le contexte diplomatique est complexe. Toutefois, le Ministère des Affaires Etrangères a engagé une réflexion sur le contenu d'un accord à proposer aux Malgaches, en vue de les associer sur les missions scientifiques. Le projet peut donc être lancé, dès que possible, pour aboutir à des propositions d'actions communes avec les Malgaches.

Le projet de programme d'actions 2018 est soumis au vote.

---

Décision

Le programme 2018 du Parc naturel marin des Glorieuses est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2018\_08

---

### *Questions diverses*

---

Le Président signale que le comité d'orientation « mer et milieux littoraux » se réunit le 17 mai et qu'une réunion des présidents de Parc est programmée à cette occasion.

Les TAAF, chargées de la coordination du Consortium sur la période 2018-2020, précisent qu'elles travaillent actuellement avec l'ensemble des lauréats à la programmation des campagnes scientifiques, qui portent exclusivement sur les îles Eparses. L'année 2018 sera ainsi marquée par le démarrage opérationnel des différents projets dont les premières équipes seront envoyées sur les îles Eparses dès la fin du premier semestre.

Mme le Préfet annonce son prochain départ et remercie les membres du conseil de gestion pour leur fructueuse collaboration.

Le Président remercie également Mme le Préfet pour son soutien au Parc. Il propose d'attendre l'arrivée du nouveau préfet pour fixer la date de la prochaine séance mais demande de retenir dès à présent la **semaine du 29 octobre au 2 novembre**.

La séance est close à 16h30.

## **Liste des participants – séance du 25 avril 2018**

### **Membres du conseil de gestion**

Mme Anne TAGAND, secrétaire générale des Terres australes et antarctiques françaises  
M. Alexandre TROUVILLIEZ, chef de district des îles éparses  
M. Cédric MARTEAU, chef de service de l'administration des Terres australes et antarctiques françaises  
M. Denis MEHNERT, directeur de la mer sud océan Indien  
M. Henri LEVET, commandant de la zone maritime sud de l'océan Indien  
M. Michel GOUJON, représentant de la pêche hauturière  
M. Ahmed SUBRA, représentant de la pêche artisanale mahoraise  
M. Cyrille CIVETTA, représentant des activités professionnelles de nautisme  
M. Bernard CRESSENS, représentant d'une association nationale de protection de l'environnement (président de l'UICN France)  
M. Philibert BIDGRAIN, représentant d'une association mahoraise de protection de l'environnement (Naturalistes de Mayotte)  
M. Régis MASSEAU, vice-président du conseil de gestion du Parc naturel marin de Mayotte

### **Commissaires du Gouvernement**

Mme Cécile POZZO DI BORGIO, préfet administrateur des Terres australes et antarctiques françaises

### **Equipe du Parc**

Mme Cécile PERRON, directrice déléguée  
Mme Caroline BALLERINI, directrice adjointe chef du service opérations  
Mme Laure MONTCHAMP, chef de projet COPRA

### **Invités**

Mme Katia BALLORAIN, Centre d'étude et de découverte des tortues marines de la Réunion  
Mme Joanna KOLASINSKI, chargée des activités scientifiques, coopérations et Fonds européens de développement (FED) - Terres australes et antarctiques françaises  
M. Alexis CUVILLIER, chargé de suivi des écosystèmes marins - Terres australes et antarctiques françaises  
Mme Sophie MARISNESQUE, Chef du service de la préservation et de la valorisation des Îles Eparses - Terres australes et antarctiques françaises